



Université Cheikh Anta DIOP de Dakar



Laboratoire Droit Patrimonial de la Famille



Ecole doctorale des Sciences Juridiques, politiques,
économique et de Gestion

Colloque International

L'ATTRIBUTION PRÉFÉRENTIELLE EN DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE

Date : 23 - 24 mai 2018 à la FSJP-UCAD



Programme du Colloque « L'attribution préférentielle en Droit patrimonial de la famille »

Mercredi 23 mai 2018

Grand amphithéâtre de l'ISEG

8h30 Accueil des participants

9h30-11h Cérémonie d'ouverture

11h-11h30 Pause café

Salle 1 de l'ISEG

11h30-13h30

Session1

Thème: Les biens, objets de l'attribution préférentielle

Président de séance : Professeure Amsatou Sow Sidibé .FSJP. Université Ckeikh Anta Diop de Dakar

11h30-11h50 « Attribution préférentielle de l'exploitation agricole »

par le Professeur François Kuassi Deckon. Faculté de Droit. Université de Lomé

11h50-12h10 « Attribution préférentielle du fonds de commerce »

par le Docteur Thierno Ndiogou .FSJP. Université Cheikh Anta Diop de Dakar

12h10-12h30 « Attribution préférentielle et terres rurales : le recours au mécanisme de la réaffectation préférentielle »

par le Professeur Moussa Guèye. FSJP. Université Cheikh Anta Diop de Dakar

12h30-12h50 « Attribution préférentielle de l'entreprise libérale »

par le Professeur Cyril Grimaldi. Ufr Droit, Sciences politiques et sociales. Université Paris 13

12h50-13h30 Echanges avec la salle

13h30-14h30 Pause déjeuner

14h30-16h30

Session 2

Thème : Les bénéficiaires de l'attribution préférentielle

Président de séance : Professeur Isaac Y. Ndiaye. FSJP. Université Cheikh Anta Diop de Dakar

14h30-14h50 « Attribution préférentielle à l'héritier du bénéficiaire de l'attribution préférentielle »

Par la Professeure Françoise Dieng. FSJP. Université Cheikh Anta Diop de Dakar

14h50-15h10 « Attribution préférentielle en cas de divorce »

par le Professeur Philippe Briand. Faculté de droit et des sciences politiques. Université de Nantes

15h10-15h30 « Attribution préférentielle : le choix entre l'enfant adultérin et la veuve »

par le Docteur Samba Dabo. FSJP. Université de Dakar

15h30-16h30 Echanges avec la salle

16h30-17h30 Cocktail

Jeudi 24 Mai 2018

9h Accueil des participants

9h30 Mot de bienvenue

10h – 12h

Session 3

Thème: Attribution préférentielle et Droit commercial

Président de séance : Professeur François Kuassi Deckon. Faculté de Droit. Université de Lomé

10h-10h20 « Attribution préférentielle et procédures collectives »

par le Professeur François-Xavier Lucas. Université Paris1. Panthéon- Sorbonne

10h20-10h40 “ Attribution préférentielle en droit des sociétés”

par le Professeur Didier Poracchia. Université Paris 1. Panthéon- Sorbonne

10h40-11h10 « L’Attribution préférentielle à l’épreuve du droit des sociétés »

Par Maître Yacouba Sidibé. Notaire à Dakar

11h10-12h Echanges avec la salle

12h- 12h30 pause café

12h30-13h Synthèse des travaux

Par le Professeur Moussa Guèye. Université Cheikh Anta Diop de Dakar

13h- 13h30 Cérémonie de clôture

13h30-14h30 Déjeuner